

Hauts-de-France, Somme
Péronne
rue de la Maitrise

Maison Boinet-Hausselle (ancien maire de Péronne)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80002620

Date de l'enquête initiale : 2017

Date(s) de rédaction : 2017

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale La première Reconstruction, patrimoine de la Reconstruction

Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : maison

Parties constituantes non étudiées : cour, jardin d'agrément

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 1830, B, 1002 à 1012

Historique

Ancien hôtel Boinet-Hausselle reconstruit à l'emplacement de plusieurs propriétés désignées comme Maîtrise de Saint-Fursy et maison canoniale sur un plan de la fin du 18e siècle et visibles sur le cadastre napoléonien de 1830. Le plan dessiné par D. Roguet en 1920 en donne la distribution.

Les matrices cadastrales signalent la démolition de la demeure en 1919, puis une maison et un garage imposés comme construction neuve en 1925, appartenant à Daniel Boinet-Hausselle, médecin. Daniel Boinet (1894-1989) est maire de Péronne de 1940 à 1944, puis de 1947 à 1971.

Période(s) principale(s) : 18e siècle, 19e siècle (détruit), 1er quart 20e siècle

Description

La demeure occupe une vaste parcelle d'angle traversante. Implantée entre cour et jardin d'agrément, elle comprend un logis principal en rez-de-chaussée surélevé à étage de comble ; un petit pavillon, au sud dispose d'un accès indépendant, qui pourrait avoir été un ancien accès professionnel.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : maçonnerie, enduit

Matériau(x) de couverture : ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : étage de comble

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Somme. série 3P ; 3P 620/15. **Péronne. Matrices des propriétés bâties 1911.**
- **AD Somme. Série R ; 10 R 1020. Péronne. Dommages de guerre.**
AD Somme. Série R ; 10 R 1020. **Péronne. Dommages de guerre.**
Dossier Boinet-Hausselle.

Documents figurés

- **Plan et figure des églises, cimetières, maisons et lieux étant de la censive et justice du chapitre de St Fursy de Péronne, situés dans la ville et faubourg,** [XVIII^e siècle] [en ligne] (Bibliothèque nationale de France, GED-2757).
BNF-Gallica
- **Péronne,** plan cadastral napoléonien [en ligne], section B de la ville (AD Somme ; 3 P 2065/4).
- **Propriété de M. Hausselle. Plan au sol, par D. Roguet, 1920 (AD Somme ; 10R 1020).**
Propriété de M. Hausselle. Plan au sol, par D. Roguet, 1920 (AD Somme ; 10R 1020).

Annexe 1

Devis descriptif de la propriété de Monsieur HAUSSELLE (AD Somme ; 10R 1020)

Devis descriptif de la propriété de Monsieur HAUSSELLE

située rue de la Maîtrise à PERONNE (Somme)

DESCRIPTION SOMMAIRE

La propriété de Monsieur Hauselle, située à l'angle de la rue de la Maîtrise et de la rue des Chanoines, avec entrée principale par porte cochère ouvrant sur la première, se compose de trois parties distincte :

- un logement à gauche de la porte d'entrée
- un logement à droite de la porte d'entrée
- un magasin ayant entrée sur la rue des Chanoines.

Ces bâtiments sont disposés autour d'une cour ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier se rapprochant du trapèze rectangle. Au point de vue construction, et sans tenir compte de leurs affectations locatives, ils comprennent :

- un bâtiment principal sur la rue de la Maîtrise avec aile perpendiculaire
- un bâtiment de dépendances et cour
- un magasin.

1. BATIMENT PRINCIPAL

Ce bâtiment se développe à l'alignement de la rue des Chanoines, sur une longueur de 20,50 m en façade ; avec entrée cochère, fermée par une porte en fer, à deux vantaux, de 3 m d'ouverture, conduisant à la cour.

Dans cette entrée, se trouve à droite une entrée de cave.

A droite de la porte cochère il y avait deux pièces.

Cuisine :

La première, à usage de cuisine, avait entrée directement par la rue des Chanoines et une autre sur la façade postérieure ; on y trouvait l'entrée de l'escalier menant à la partie de l'étage affectée à ce logement. Elle avait une fenêtre sur la rue de la Maîtrise.

Salle à manger :

Une porte la faisait communiquer avec la salle à manger, dans laquelle se trouvait le tambour de l'escalier de l'étage, sous lequel était l'escalier de cave dont l'entrée était sous le porche. Cette salle à manger avait deux fenêtres sur la rue de la Maîtrise, entre lesquelles se trouvait une cheminée.

Vestibule :

On entrait dans la maison par un perron d'angle de trois marches, surmonté d'une marquise vitrée, donnant accès d'une part au vestibule et d'autre part à l'office. Le vestibule contenait l'escalier de l'étage, il avait une porte sur le salon, une sur la salle à manger et une sur l'office ; on y trouvait aussi l'entrée de cave située sous l'escalier de l'étage.

Office :

L'office occupait la partie du bâtiment sur la cour, entre le vestibule et l'entrée cochère ; il avait une porte directe sur le perron et une fenêtre ouvrant sur la cour, un œil de bœuf donnant sous le porche. On y remarquait un grand placard en pitchpin et un évier en marbre noir au droit duquel les murs étaient revêtus de carreaux de faïence. Une porte donnait sur le vestibule et une autre sur la cuisine. Parquet en pitchpin.

Cuisine :

La cuisine avait une fenêtre sur la rue de la Maîtrise ; elle était carrelée en Beauvais rouge de premier choix, avait une porte sur l'office et une sur la salle à manger.

Salle à manger :

La salle à manger occupait l'angle gauche du bâtiment, avec deux fenêtres sur la rue de la Maîtrise. On y trouvait une belle cheminée de marbre noir, et un parquet de chêne. Un passage garni de placards, placé sous l'escalier permettait l'accès au salon sans traverser le vestibule.

Salon :

On accédait également au salon par la porte de droite du vestibule, au pied de l'escalier. Il était éclairé par deux fenêtres sur la cour ; face aux fenêtres, était la cheminée, et près de la cheminée l'arrivée directe de la salle à manger. Le parquet était en chêne. Une porte placée près du mur façade sur la cour, la faisait communiquer avec la pièce suivante, à usage de bureau.

Bureau : Ce bureau, parqueté en pitchpin, avait une fenêtre et une porte directe sur la cour ; il n'était chauffé que par le calorifère.

Salle du chauffage central :

A la suite se trouvait cette salle, carrelée en mosaïque à trois tons, ayant pour toute ouverture une porte donnant sur la cour. Elle continuait la chaudière du chauffage central et un escalier de service conduisant aux bureaux situés à l'étage.

Étage :

A : Appartement du logement de droite.

On y accédait par un escalier situé, comme il est dit ci-dessus dans la salle à manger. Cet escalier donnait accès à trois chambres à coucher situées respectivement au-dessus de l'entrée cochère, la salle à manger II et la cuisine I. Ces trois chambres étaient éclairées par cinq fenêtres donnant sur la rue de la Maîtrise. Deux d'entre elles, les deux extrêmes, étaient garnies de grands placards.

B : Appartement du logement de gauche.

On y accédait sur l'escalier principal qui formait un petit palier donnant accès dans une chambre située au-dessus de la salle à manger VI. Cette chambre était parquetée en chêne, avait une cheminée en marbre rouge et des placards. Elle commandait à une autre chambre ayant une fenêtre sur la rue de la Maîtrise et deux sur la cour ; parquet en chêne et placards, mais non munie de cheminée. Le palier donnait accès à une chambre occupant la cage d'escalier en III avec fenêtre au-dessus de la porte d'entrée ; parquet en pitchpin, une porte donnait sur l'escalier du grenier, surmontant les deux premières volées de l'escalier principal. A la suite, au-dessus du salon VII, était une autre chambre à coucher sur parquet pitchpin, avec cheminée en marbre rouge et placards. Deux fenêtres ouvraient sur la cour. Une porte donnait accès à une cinquième pièce, à usage de bureau, située au-dessus du bureau VIII du rez-de-chaussée et porte de communication avec la sixième pièce également à usage de bureau, sur parquet pitchpin, une fenêtre sur la cour. Dans cette pièce, aboutissait l'escalier de service montant de la chambre IX située en-dessous.

Greniers : Au-dessus de tout l'étage s'étendait un très grand grenier sur plancher de sapin et solivage en chêne. On y accédait comme il est dit ci-dessus.

Caves : Sous les pièces I et II se trouvait une cave voûtée ayant accès par le porche au moyen d'un escalier en pierre. Une deuxième cave voûtée existait sous les chambres IV, V et VI. L'escalier y conduisant se trouvait en-dessous de l'escalier principal. Ces deux caves, peu profondes en raison de l'élévation du rez-de-chaussée, étaient aérées par de petits soupiraux fermés par des plaques de tôle perforées ouvrantes.

Maçonnerie : Toute la construction était en maçonnerie de briques violettes de 0,47 m au rez-de-chaussée et 0,36 m à l'étage, rejointoyées ; les appuis de fenêtres étaient en pierre de taille. On remarquait quatre bornes de grès aux angles de la porte cochère. Les deux entrées de la cuisine I avaient chacune 4 marches en pierre de taille, le perron principal en avait trois et les portes des chambres VIII et IX chacune deux marches. Les cloisons étaient en pans de bois de 0,11 m ou en briques de 0,22 m.

Enduits : Tous les enduits, sur murs et plafonds, étaient au mortier de bourre. Les derniers moulurés et garnis de rosaces dans les salles à manger et salon.

Charpente et couverture : La charpente était en chêne et sapin ; la couverture en ardoises avec faitage, arêtiers et en zinc ; gouttières également en zinc sur les façades et tuyaux de descente.

Carrelages : Les carrelages sont indiqués ci-dessus, dans les cuisines et salle du chauffage central (IX).

Menuiseries : Les menuiseries étaient en chêne, soignées ; les fenêtres avec impostes ouvrantes étaient munies de persiennes pliantes en fer. Toutes les pièces étaient garnies de lambris de 0,40 m à 0,75 m. Les parquets étaient en

chêne dans les pièces VI et VII du rez-de-chaussée et IV, V, VI de l'étage, et en pitchpin dans les autres pièces non carrelées. Peinture et vitrerie : Toutes les menuiseries étaient peintes à 3 couches ; les murs étaient tapissés de papiers peints de belle qualité.

Cheminées : Les cheminées étaient, comme il est dit ci-dessus, de marbres de couleurs variées et de styles divers ; elles étaient munies de rétrécis en faïence avec châssis à contrepoids et à crémaillère ; garnitures de cuivre, foyers de marbre, etc... Chauffage central : Il existait dans l'immeuble une installation de chauffage central par calorifère à air chaud avec bouches de chaleur dans toutes les chambres du logement de gauche.

Eclairage : L'éclairage électrique était installé dans tout l'immeuble et le gaz dans les cuisines et office.

2. DEPENDANCES

Les dépendances étaient en bordure de la rue des Chanoines.

Buanderie : Il y avait d'abord une buanderie carrelée en Beauvais, située contre le mur de façade postérieure des chambres I et II. Un escalier de quatre marches conduisait à la porte de la cuisine I, et une porte donnait directement sur la rue des Chanoines. Cette buanderie était fermée sur la cour par une porte à deux vantaux en chêne. Dans le sous-sol était installée une canalisation pour l'écoulement des eaux. Une cloison en pans de bois et briques la séparait de la remise, cette cloison avait 0,11 m d'épaisseur.

Remise : La remise avait une porte à deux vantaux, en chêne, sur la cour et une porte pour piétons sur la rue ; elle était pavée en grès et séparée de la pièce suivante par un mur en briques de 0,22 m.

Salle de bains : La salle de bains, comprise entre deux murs de 0,22 m, était carrelée en mosaïque à deux tons ; elle avait une porte donnant sur la cour.

Ecurie : A la suite venait une écurie pavée, pour deux chevaux, garnie d'une mangeoire en briques et ciment et râtelier en chêne scellé dans le mur. Une porte ouvrait sur la cour, et une autre sur un couloir, muni lui-même d'une porte sur rue et ouvrant à la sortie des fumiers. Toutes ces installations étaient comprises entre deux murs de façade de 0,47 m d'épaisseur et surmontées d'un grand grenier à fourrage sur voûtains entre fers à I.

La charpente en était surhaussée et l'encuvement du grenier était de 1,35 m. On accédait au grenier par une grande lucarne fermée par porte double à laquelle on montait par une échelle mobile.

La couverture était en ardoises, avec gouttières et tuyaux de descente en zinc sur chaque façade. La buanderie, la remise et la salle de bains étaient éclairées à la lumière électrique.

Cour :

Dans la cour, il y avait deux pompes à balancier sur deux puits différents. Au fond de la cour, contre le magasin, on remarquait un kiosque-tonnelle en fer creux demi rond, posé sur soubassement en brique de 0,22 m sur 0,35 m de hauteur. Posé sur solin de mêmes dimensions était un tambour de protection d'entrée dans la cave du magasin dont il sera question ci-après.

3. MAGASIN

C'était une vaste construction de 6,55 m x 18,70 m de dimensions extérieures. Les murs avaient une épaisseur de 0,58 m en façade et 0,52 m sur le pourtour jusqu'à hauteur de l'étage et 0,47 m ensuite. Le rez-de-chaussée surélevé de 1,80 m et constitué par des voûtains en briques sur fers à I, surmontait une cave en sous-sol de 1,20 m, occupant toute la surface de l'immeuble. Au-dessus d'un étage d'une hauteur de 4,70 m sur fort plancher, étaient les combles, constitués par une très forte charpente en chêne, formant croupe sur la façade de rue avec grande lucarne à toit surplombant et charpente dépassante soutenant une poulie destinée à monter les marchandises à l'étage. La couverture était en ardoises avec gouttières et tuyaux de descente en zinc sur les quatre faces.

ETAT ACTUEL DES LIEUX

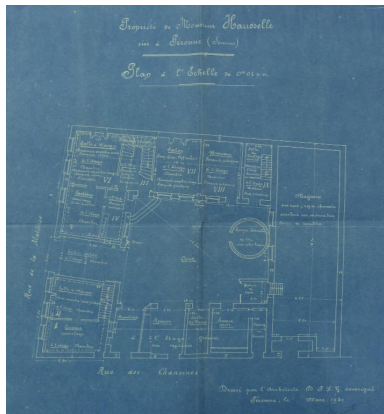
Le bâtiment principal tel qu'il est décrit ci-dessus, est complètement ruiné par l'incendie. Les murs qui restent sont calcinés et s'écroulent de jour en jour, néanmoins les fondations et soubassements pourront être sauvés sur une certaine hauteur, les voûtes de caves sont à refaire complètement.

DEPENDANCES : Ce bâtiment pourra être en partie sauvé, quant aux maçonneries. La charpente est pourrie par les intempéries ; la couverture est en partie inexistante. Le plancher en voûtains du grenier est crevé en plusieurs endroits. Dans la cour, les puits sont comblés et les pompes disparues ; le kiosque est brisé et démoli.

MAGASIN : Cet immeuble est creusé et miné sous les fondations, et il est à craindre qu'il ne s'écroule ; néanmoins, vu sa grande solidité nous comprendrons en sauvetage toutes les maçonneries et fondations, sous toutes réserves des dégâts pouvant se produire à l'avenir.

RESERVES : Cet état est fait sous toutes réserves des aggravations de dommage par suite des intempéries ou de l'enlèvement des matériaux.

Illustrations



Propriété de M. Hausselle.
Plan au sol, par D. Roguet,
1920 (AD Somme ; 10R 1020).
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20178005307NUCA



Vue de situation.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20178005235NUCA



Accès rue des Chanoines.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20178005308NUCA

Dossiers liés

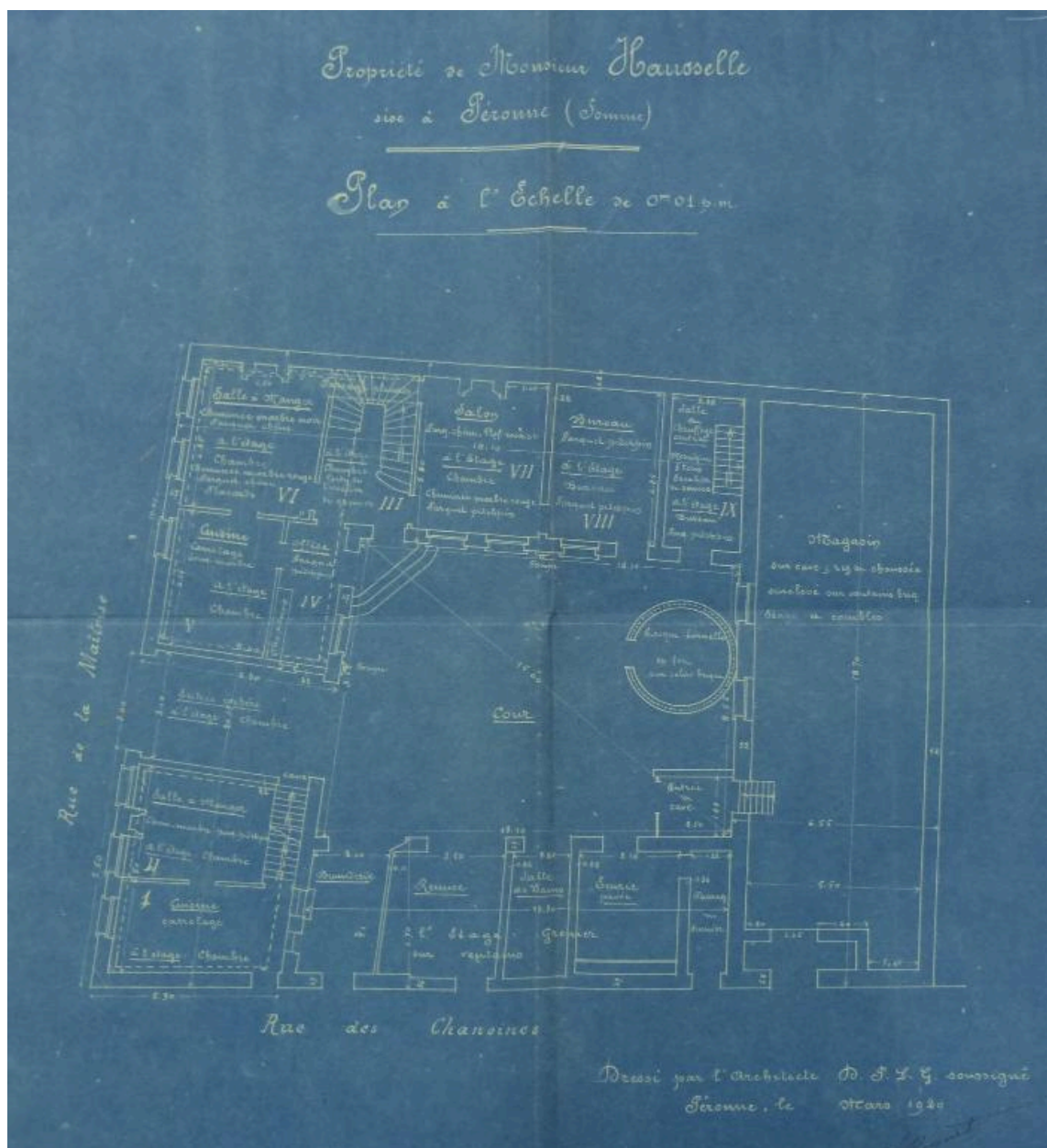
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Ancien bourg Saint-Fursy (IA80010922) Hauts-de-France, Somme, Péronne

Auteur(s) du dossier : Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Propriété de M. Hausselle. Plan au sol, par D. Roguet, 1920 (AD Somme ; 10R 1020).

IVR32_20178005307NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation.

IVR32_20178005235NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Accès rue des Chanoines.

IVR32_20178005308NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation